



DÉLIBÉRATION N°2026-27

Séance du jeudi 16 avril 2026

LE 16 AVRIL 2026 À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER, RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 10 AVRIL 2026, S'EST RÉUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, AU LIEU HABITUEL DE SES SÉANCES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GILLES CUSIN, MAIRE.

Nombre de Conseillers

En Exercice	19
Présents	15
Votants	19

Présents : M. Gilles CUSIN, M. Viven BINAMICKA-LUWAMOU, Mme Caroline LEEMANS, M. Dominique BARIL, Mme Zahia BOUKTAB, M. Philippe GIRAUD-CHATILLON, M. Serge SERRA, M. Philip VALANDRO, M. Laurent VIAL, Mme Sylvie MEURIOT, Mme Aurore CLEMENT, Mme Jessica LAUVERGEON, Mme Chrystelle FAURE, Mme Laura PAUTLER, Mme Eloise BURR.

Pouvoirs :

M. Laurent PRAT avait donné pouvoir à M. Gilles CUSIN,
M. Nicolas ANThERIEU avait donné pouvoir à Mme Caroline LEEMANS,
M. Mickaël CHAPELLE GARCIA avait donné pouvoir à M. Philip VALANDRO,
Mme Lisa BRISSAC avait donné pouvoir à Mme Eloise BURR

Absents :

Secrétaire de séance : M. Philippe GIRAUD-CHATILLON

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Le Conseil Municipal, après avoir pris acte du vote du Compte Financier Unique 2025, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 en constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement (recette) de **304 271,20 €** qui se décompose de la manière suivante :
 - Résultat de fonctionnement 2025 : +204 271,20 €
 - Résultat de fonctionnement 2024 reporté : +100 000,00 €
 - **Résultat de fonctionnement cumulé à affecter : +304 271,20 €**

- Un déficit en investissement (dépense) de **241 431,17 €** qui se décompose de la manière suivante :
 - **Solde d'exécution d'investissement : -104 096,85 € :**
 - Résultat d'exécution d'investissement 2025 : +35 343,58 €
 - Résultat d'investissement 2024 reporté : -139 440,43 €
 - **Solde des Restes à Réalisés 2025 : -137 334,32 € :**
 - Restes à Réaliser dépenses d'investissement 2025 : 1 387 495,32 €
 - Restes à Réaliser recettes d'investissement 2025 : 1 250 161,00 €
 - **Besoin de financement de la Section d'Investissement : -241 431,17 €**

Il est donc proposé d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

- **Affectation en Réserve (compte 1068) qui correspond à la Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement : 241 431,17 €**
- **Report excédent de fonctionnement (002) : 62 840,03 €**
- **Report déficit d'investissement (001) : -104 096,85 €**

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- **D'APPROUVER** l'affectation du résultat de l'exercice 2025 tel que présenté ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette délibération par :

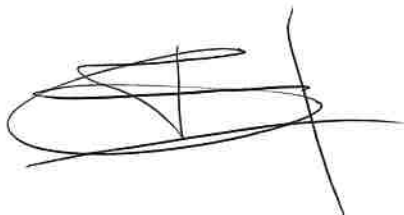
POUR : 19 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Philippe GIRAUD-CHATILLON
Secrétaire de séance



Gilles CUSIN
Maire de Murviel-lès-Montpellier



Certifié exécutoire compte tenu de :

sa transmission en préfecture le 17/04/2026

et de sa publication le 17/04/2026

et/ou de sa notification le _____